



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 120056

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur l'intérêt que présenterait l'instauration d'une journée égalité des chances à travers le pays, dès l'année 2008. En effet, si des initiatives européennes ont pu être prises en ce domaine, elles manquent parfois de lisibilité et de moyens de diffusion dans tout le pays. Il pourrait donc s'avérer intéressant d'institutionnaliser de manière pérenne une telle journée pour les années qui viennent. Cette initiative pourrait s'avérer particulièrement utile dans le cadre des écoles, collèges et lycées. Il lui demande donc s'il compte promouvoir cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120056

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2324